

Le pense-bête du/de la mandataire

Au plus tard au 30 septembre, envoyer ses bilans financiers et d'activités (CRF-CRA)

Avant le 30 octobre, envoyer le bulletin et le chèque d'adhésion

(nous informer si financement mairie)

Saisir la comptabilité sur Retkoop.occe au fur et à mesure, pour savoir exactement la somme disponible pour la coop.

Au fil des mois, ranger les pièces justificatives et pointer les écritures Retkoop à l'aide des relevés.

Présenter les comptes au minimum lors d'un conseil d'école .

En juin, réunir une commission avec au moins un parent pour valider les comptes et préparer les CRF CRA